

De l'autre côté de l'Afrique

La veille agricole

N°12/2022 du 12/10/22

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



Points notables d'actualité générale

- **Afrique - Lancement de la *Global Africa Business Initiative (GABI)*.** Le Secrétaire général des Nations Unies António Guterres a lancé l'initiative sous le nom « Unstoppable Africa », lors d'une conférence qui s'est tenue les 18 et 19 septembre, en marge de l'ouverture de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies. La conférence, organisée par le Pacte mondial des Nations unies en partenariat avec l'Union africaine, le PNUD Afrique, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et le Bureau du conseiller spécial des Nations unies pour l'Afrique, a mis en évidence les opportunités commerciales du continent et le développement dans tous les secteurs. La GABI rassemble près de 100 leaders de la politique, du développement économique, de la mode, du sport, des arts et de la musique. Sous la direction d'Amina J. Mohammed, secrétaire générale adjointe des Nations unies, la GABI a pour but d'instaurer des modèles de financement nouveaux et dynamiques, des partenariats audacieux et de faciliter les échanges transfrontaliers. La pleine participation des femmes, la poursuite de la justice climatique, l'investissement dans les énergies renouvelables, l'émergence de l'industrie créative et culturelle africaine, l'invention et l'adoption de technologies et la transformation de l'agriculture sont autant de domaines soutenus par l'initiative. Le continent se positionne désormais comme le plus important moteur du commerce mondial, avec un marché de 2,5 billions de dollars US.
- **Afrique de l'Est – Vers une cinquième saison des pluies en fort déficit de précipitations.** L'Afrique de l'Est fait face à la plus importante sécheresse depuis 40 ans, alors que les précipitations de la prochaine saison des pluies sont attendus bien en-deçà de la moyenne pour la 5^{ème} saison consécutive. En 2022 les récoltes ont été inférieures de 35 à 60 % à la moyenne et l'on dénombre une perte de 9,2 millions de têtes de bétail sur la zone Kenya, Ethiopie, Somalie. Le prix des céréales de base connaît par ailleurs une forte hausse, jusqu'à 234% dans la région de Bay en Somalie, il en résulte alors une insécurité alimentaire dramatique renforcée par les conflits dans la région. On dénombre à l'heure actuelle 48 millions de personnes en insécurité alimentaire aigüe (IPC 3 et +) dans la région, dont 20 millions en Ethiopie. Au Kenya, les comtés de Turkana, Marsabit, Isiolo et Mandera pourraient être placés en IPC4 (urgence) en octobre-décembre d'après les projections. Les Etats se mobilisent mais, à l'heure actuelle, seuls 2 Mds USD ont été collectés sur les 3,4 Mds USD requis pour endiguer la situation.
- **Kenya – Le Président Ruto cherche à conclure un accord avec *Safaricom* pour déboursier des prêts abordables.** Mercredi 28 septembre, le président nouvellement élu, William Ruto, ainsi que le ministre des TIC et le Trésor National ont rencontré les directeurs généraux de *Safaricom*, *KCB* et *NCBA* pour discuter de la mise en œuvre du "hustler fund". Celui-ci doit fournir des prêts concessionnels garantis par l'État (par le biais de fintechs telles que *Safaricom*) aux petites entreprises qui ont du mal à accéder au financement des banques traditionnelles. Dans le cadre du partenariat prévu, l'État s'appuiera sur l'infrastructure de prêt de *Safaricom* - qui a facilité l'utilisation de ses produits de crédit, épargne et service de paiement à 30 millions utilisateurs - pour proposer des prêts à taux d'intérêt à un chiffre sans exiger de garantie. Il s'agit d'un

changement de politique par rapport aux administrations précédentes qui s'appuyaient sur les banques commerciales pour déboursier les fonds d'action positive de l'État, tels que le fonds *Uwezo*. Dans le cadre de l'accord, *Safaricom*, en collaboration avec les partenaires bancaires, percevra des commissions pour l'administration des prêts au sein de ce fond. Le fonds de 250 Mds KES (2,1 Mds €) est au cœur du programme de création d'emplois du président Ruto.

- **Kenya – La couverture en devises des importations en dollars du Kenya atteint son plus bas niveau depuis sept ans.** La couverture des importations du Kenya est tombée à son plus bas niveau en sept ans, reflétant une baisse des financements étrangers dans un contexte de croissance plus rapide des importations que des exportations et de ralentissement des envois de fonds des Kenyans à l'étranger. Les dépenses d'importation ont augmenté de 26,0 % par rapport à l'année précédente, soit une croissance supérieure à celle de 17,3 % des recettes d'exportation. Les envois de fonds des Kényans de l'étranger, quant à eux, ont augmenté à un rythme plus lent de 11,44 % pour atteindre 2,67 Mds USD au cours des 8 premiers mois de l'année. En outre, en raison des intérêts plus élevés exigés par les investisseurs internationaux, 12 % contre 6 % l'année dernière, le Kenya a renoncé à emprunter sur les marchés internationaux. La Banque centrale indique que le stock de devises étrangères s'élevait à 7,32 Mds USD jeudi 6 octobre, soit une baisse de 103 MUSD par rapport à la semaine précédente. A ce niveau, les réserves en dollars peuvent couvrir les besoins d'importation du pays pendant 4,13 mois, le plus faible niveau depuis le 22 octobre 2015.
- **Kenya – Le Kenya prévoit d'accueillir 1,5 million de touristes d'ici la fin de l'année.** Le Kenya prévoit d'accueillir 1,46 million de touristes d'ici à la fin de l'année alors que le pays lutte contre les effets néfastes de la pandémie de Covid-19. S'exprimant mercredi lors de l'ouverture de la 12^{ème} édition de la Magical Kenya Tourism Expo (MKTE), le CS du tourisme sortant, Najib Balala, a déclaré que le pays était sur la voie d'un rétablissement complet grâce à la résilience, à la croissance du marché intérieur et à la valeur ajoutée de l'expérience touristique. L'année dernière, le Kenya a enregistré 870 000 visiteurs dans le pays avec des recettes de 146 Mds KES (1,2 Mds €), selon l'ancien ministre. Pour cette année, les revenus sont estimés à 265 Mds KES (2,2 Mds €). Selon une analyse de *The Standard*, la croissance du secteur du tourisme a été entravée par la politique protectionniste du gouvernement en matière de liaisons aériennes (pour préserver la position de Kenya Airways) qui a fait perdre des marchés au Kenya au profit d'autres marchés régionaux comme celui de Zanzibar.
- **Ethiopie – Subvention de 210 MUSD pour renforcer la résilience de l'Ethiopie face à la sécheresse.** Dans le cadre du projet régional Horn of Africa Groundwater for Resilience lancé fin septembre, l'Ethiopie devrait bénéficier d'une subvention de 210 MUSD de l'Association Internationale pour le Développement (sur un financement régional total de 385 MUSD) afin de renforcer l'accès et la gestion durable des eaux souterraines dans les zones critiques du pays. Le projet vise notamment le développement d'infrastructures de captation et de distribution des eaux souterraines dans 55 *woredas* (districts) exposés à la sécheresse, ainsi que la mise en œuvre de projets d'irrigation dans la zone de Borena en région d'Oromia. Malgré des ressources en eau relativement abondantes (pluviométrie annuelle moyenne de 848 mm), l'Ethiopie est considérée comme un pays en stress hydrique en raison de la croissance démographique rapide (+ 2,5 %) au cours de la dernière décennie. Le sud du pays est, par ailleurs, régulièrement impacté par des épisodes d'extrême sécheresse.
- **Ethiopie – L'inflation à un niveau toujours élevé en août 2022 (+ 32,5 % en g.a.).** D'après l'Agence des statistiques éthiopiennes, en août 2022, l'indice général des prix reste stable (- 1 point par rapport à juillet 2022) à + 32,5 % en g.a. Alors que l'inflation était portée par la forte hausse des prix des produits alimentaires sur l'année précédente, ce sont les prix des produits non-alimentaires qui ne cessent de croître cette année (31,5 % en g.a. en août 2022 contre 30,4 % en g.a. en juillet 2022). Cette hausse est due à l'augmentation des prix de réparation et d'entretien de logements (+ 50,2 % en g.a.), des vêtements et chaussures (+ 42,9 % en g.a.) et des alcools et tabac (+ 35,2 % en g.a.). La hausse des prix des produits alimentaires – qui demeure néanmoins élevée à 33,2 % en g.a. – découle des augmentations du prix de l'huile alimentaire (+ 61,5 % en g.a.), des légumes (+ 30,8 % en g.a.), des produits laitiers et des œufs (+ 45,3 % en g.a.) et de la viande (+ 35,6 % en g.a.). Le conflit dans le nord du pays, les difficultés d'approvisionnement dues à la pénurie structurelle de devises, l'insuffisante production locale industrielle et agricole, la levée progressive des subventions sur le blé et le pétrole ainsi que le financement des déficits

par de la création monétaire constituent les principales sources d'inflation. Par ailleurs, l'écart entre le taux de change officiel et celui du marché parallèle se creuse (73,0 % de différence, soit 52 ETB pour 1 USD contre 90 ETB sur le marché noir).

- **Ouganda – Renouvellement des vœux d'intégration régionale pour l'anniversaire de l'indépendance ougandaise.** Le 9 octobre, plusieurs célébrations se sont enchaînées à l'occasion des 60 ans de l'Indépendance ougandaise. Les chefs d'État des pays d'Afrique de l'Est, parmi lesquels le Kenya (William Ruto), la Tanzanie (Samia Suluhu) et le Soudan du Sud (Salva Kiir), ont saisi cette opportunité pour réaffirmer leur volonté d'intensification de l'intégration régionale. Celle-ci passera notamment par la libre-circulation des individus et l'application de mesures commerciales plus libérales entre les pays, actuellement protectionnistes sur certaines marchandises pour lesquels ils disposent d'un avantage comparatif (comme l'illustre le récent renforcement de la politique *Buy Uganda Build Uganda* censée réduire les importations au profit de l'offre locale). En outre, les dirigeants ougandais et tanzanien se sont accordés sur leur volonté réciproque de mener à bien le projet pétrolier EACOP, quels que soient les « désinformations » et avis externes prononcés sur le sujet.
- **Ouganda – Questionnements sur la gestion de l'inflation par le gouvernement.** L'événement organisé par OXFAM la semaine dernière a permis au Directeur du département de macroéconomie du ministère des Finances (Joël Mulinda) de partager ses inquiétudes quant à l'inflation record enregistrée au mois de septembre (10 %). L'Ouganda, qui avait jusqu'alors été relativement épargnée par l'inflation alimentaire, a vu le prix des denrées alimentaires augmenter de façon exponentielle (par exemple, le kg de sucre a augmenté d'environ 0,5 USD depuis juillet). Combinée à une productivité plus faible des entreprises nationales avec la pandémie, le pays ne se trouve plus en mesure d'assurer la sécurité alimentaire sans importer davantage, ce qui risque selon J. Mulinda de plonger le pays dans un cercle vicieux de l'inflation via une dépréciation de la devise domestique. Outre la politique monétaire à court terme, la stratégie du gouvernement à moyen terme pour limiter la hausse des prix alimentaires consiste en un effort d'investissement dans le secteur privé et dans le capital humain, afin d'accroître la productivité des entreprises et de répondre à la demande nationale sans dégrader le solde de la balance commerciale.
- **Ouganda – L'Ouganda statue sur une réduction du budget public pour l'exercice 2023/24.** Le 13 septembre dernier s'est tenue, sous l'égide du ministère des Finances, la conférence annuelle sur le budget 2023/24 suivie, le 22 septembre, d'un comité annuel des autorités publiques avec le Local Development Partners Group (LDPG) de l'Ouganda. A l'issue de ces rendez-vous, le budget publié par le ministère pour l'exercice 2023/24 est évalué à 47,3 Mds UGX (12,7 M€), représentant une baisse de 1,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette contraction n'apparaît pas en adéquation avec les recommandations des partenaires du développement, représentés par le Dr Richard Nelson, suggérant une hausse de l'investissement public, en particulier dans les secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation. Les axes d'investissement stratégiques identifiés par les partenaires sont néanmoins alignés avec ceux du gouvernement ougandais. Il s'agit d'un accroissement des dépenses dans les infrastructures de transport, de la valeur ajoutée dans le secteur agricole ainsi que d'une hausse en valeur et en volume des échanges commerciaux.
- **Ouganda – Censure du projet pétrolier EACOP par le Parlement européen.** Dans un rapport publié le 15 septembre, le Parlement européen s'est prononcé en défaveur du projet pétrolier EACOP, mené en Ouganda et en Tanzanie par les sociétés TotalEnergies et CNOOC. Cet avis, non contraignant pour les États concernés, est fondé sur les conséquences sociétales (100 000 personnes déplacées) et environnementales que la construction d'un oléoduc de plus de 1 400 km risque d'engendrer dans les deux pays. En réponse à cette décision, le Parlement ougandais a dénoncé via un communiqué le « sabotage économique, le racisme et l'ingérence » dont font preuve, selon lui, les membres de l'instance européenne. Le vice-président du Parlement a quant-à-lui insisté sur le caractère incongru de cette censure, rappelant que l'Afrique pollue peu relativement à l'Europe et que le développement économique et social de l'Ouganda est subordonné à l'exploitation de ses ressources pétrolières.
- **Rwanda, RDC - Le président français Emmanuel Macron a rencontré les dirigeants du Rwanda et de la République démocratique du Congo le mercredi 21 septembre.** En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le président Macron a invité le président rwandais Paul Kagame à déjeuner avec son homologue de la RDC, Felix Tshisekedi. Les trois présidents ont fait part de leur préoccupation face à la

recrudescence des violences dans l'est de la RDC et ont convenu d'intensifier leur coopération pour obtenir le retrait du M23 de toutes les zones occupées et le retour des déplacés de guerre. Ils compteront sur le soutien des Nations unies et de leurs partenaires de l'Union africaine, de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

- **Rwanda – Croissance de +7,5 % au 2^{ème} trimestre 2022.** Le Rwanda a connu une croissance de +7,5 % au cours du 2^{ème} trimestre 2022 selon l'institut national des statistiques. D'avril à juin, la valeur monétaire de tous les produits et services au Rwanda a été estimée à 3,279 Mds USD, contre 3,025 Mds USD au trimestre précédent. Les secteurs des services et de l'industrie ont le plus contribué à cette croissance tandis que le secteur agricole a été affecté par des épisodes de sécheresses. Dans le détail, le secteur des services, des hôtels et des restaurants a progressé de +193 %, grâce à l'organisation d'évènements de premier plan (Basket-ball Africa League, conférence IUT et sommet des chefs d'Etat du Commonwealth), celui des activités de transport de +27 %, de l'éducation de +14 %, des services financiers de +10 % et des TIC de + 8 %. Dans l'industrie, les activités minières ont progressé de + 9 % et l'industrie manufacturière de + 10 %. Le secteur agricole a notamment connu une baisse des cultures vivrières de - 1 % en raison des vagues de chaleur observées au deuxième trimestre. La prévision de l'année sur 12 mois reste évaluée à + 6 %.
- **Soudan – Lancement de « Air Arabia Sudan ».** Le groupe DAL, le principal groupe privé soudanais, et la société aérienne émiratie « Air Arabia », ont annoncé le 22 septembre le lancement d'une nouvelle société aérienne, « Air Arabia Sudan », basée à Khartoum. « Air Arabia Sudan » exploitera une flotte de nouveaux Airbus A320 et offrira des vols à bas coût. Les deux partenaires n'ont pas encore annoncé les destinations desservies par la nouvelle société.
- **Soudan - Augmentation de l'impôt sur les sociétés.** Dans sa quête désespérée pour mobiliser les ressources internes, le ministère des finances a procédé courant septembre, sans aucune information ou négociation préalable, à l'augmentation de l'impôt sur les sociétés (IS) qui passe de 15 à 30 %. En protestation contre cette mesure un certain nombre de marchés des principales villes du pays ont fermé leurs portes pendant plusieurs jours.
- **Seychelles – Le taux de croissance en 2022 révisé à la hausse de 7,9 % à 10,8 % grâce aux bonnes performances touristiques.** Le taux de croissance devrait être révisé à la hausse en 2022 pour atteindre 10,8 %, contre une prévision initiale à 7,9 % selon le ministère des finances seychellois. Cette augmentation est liée au dynamisme du secteur touristique dont les revenus ont quasiment triplé en glissement annuel au premier semestre 2022 (+195 % ; de 87 MUSD à 257 MUSD). Le ministre des finances a déclaré que les Seychelles ont connu un excédent budgétaire de 2,1 % du PIB durant le premier semestre 2022 (45 MUSD), contre un déficit de 2,5 % du PIB initialement prévu (52 MUSD) pour la même période.

Actualités agricoles

- **Afrique, Ukraine - Exportations des céréales et oléagineux ukrainiens par le corridor maritime : bilan du 12/10.** Au 12 octobre, et depuis le départ du premier navire le 2 août, 325 navires transportant 7,210 MT de céréales et d'oléagineux ont quitté l'Ukraine. Le maïs représente près de 43,59% (3,143 MT) des volumes exportés (en baisse), suivi du blé pour 30,60% (2,206 MT) (en hausse), l'huile de tournesol pour 6,83% (492 428T) (en hausse), le Colza 5,59% (402 924 T) (en baisse) et le tourteau de tournesol 5,03% (362 917 T) (en baisse). Les cargaisons sont à destination de 34 pays. L'Espagne est la première destination avec 20,84% des volumes (en baisse), suivie de la Turquie avec 14,73% (en hausse), 10,14% pour l'Italie (en hausse), 6,37% pour la Chine (en baisse), 5,43 % pour les Pays-Bas (en baisse) et 5,16% pour l'Egypte (en baisse). Les pays de l'UE représentent désormais 48,55 % des destinations (en baisse). Les pays d'Afrique de l'Est (Soudan, Kenya, Somalie, Djibouti) et le Yémen représentent 3,77% des volumes exportés (en baisse). Le Viêt-Nam, et l'Indonésie sont les nouvelles destinations de la semaine.
- **Afrique – Vladimir Poutine accuse l'Europe de bloquer le don de 300 000 tonnes d'engrais aux pays pauvres.** Le président Vladimir Poutine a adressé cette accusation le 20 septembre, au moment où Moscou se plaint d'obstacles aux exportations de la part des Occidentaux : « Le comble du cynisme, c'est que même notre offre [...] de transférer gratuitement 300 000 tonnes d'engrais russes bloqués dans les ports

européens [...] vers les pays qui en ont besoin reste toujours sans réponse », a déploré M. Poutine lors d'une cérémonie de remise des lettres de créance à une vingtaine d'ambassadeurs. La Russie, puissance céréalière mondiale, ne pourrait vendre sa production et ses engrais en raison des sanctions occidentales touchant notamment les secteurs financiers et logistiques. En 2021, la Russie était le premier exportateur d'engrais azotés et le deuxième fournisseur d'engrais potassiques et phosphorés, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

- **Afrique, Maroc - Un premier semestre exceptionnel pour l'OCP, au service de la diplomatie marocaine.** Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2022 s'établit à 56 Mds DH (5,2 Mds €), soit 72% de plus qu'à la même période l'année dernière. Les trois segments d'activité du groupe ont tous connu une hausse significative de leur chiffre d'affaires : +69% pour les engrais, +63% pour la roche de phosphate et +24% pour l'acide phosphorique. La hausse des prix explique en partie ces bons résultats et compense la baisse des volumes vendus. L'OCP a par ailleurs presque doublé ses investissements en un an et sa trésorerie est actuellement évaluée à 19,8 Mds DH, pour une dette financière nette de 45,2 Mds DH. A travers sa filiale créée en 2016, OCP Africa, le groupe phosphatier s'implique également dans les stratégies de développement agricole sur le continent. La filiale est présente dans 19 pays africains, et intervient à travers le partage d'expertise ou des dons d'engrais. Le 24 août dernier, OCP Africa a ainsi annoncé un don de 50.000 tonnes d'engrais destinées au programme de développement de la culture estivale du blé irrigué en Éthiopie. Le 18 juillet, un autre don de 15.000 tonnes d'engrais destiné aux agriculteurs rwandais avait été annoncé. En septembre 2021, le gouvernement éthiopien avait annoncé un mégaprojet d'usine d'engrais à 3,7 Mds USD avec l'OCP : le complexe sera implanté à Dire Dawa et combinera le gaz éthiopien et l'acide phosphorique marocain. Une autre usine de production d'engrais devrait voir le jour au Nigeria. La nouvelle usine produira, d'ici 2025, 1 million de tonnes d'engrais et 750.000 tonnes d'ammoniac pour un investissement de 1,3 Md DH.
- **Kenya – Levée du moratoire de 2012 sur les OGM.** Le Président William Ruto a convoqué le 3 octobre une réunion du Cabinet pour examiner les progrès réalisés dans la réponse nationale à la situation de sécheresse actuelle qui a affecté 23 comtés. Le Conseil des ministres a examiné un large éventail de propositions concernant l'adaptation au changement climatique, la réduction de la dépendance du pays à l'agriculture pluviale, l'augmentation de l'irrigation, la plantation de cultures résistantes à la sécheresse et la mise en œuvre de mécanismes d'alerte précoce. La principale mesure du Cabinet a été l'annulation de la décision de novembre 2012 relative aux OGM : la culture et l'importation de maïs OGM sont désormais autorisées, faisant du Kenya le deuxième pays du continent après l'Afrique du Sud à autoriser les aliments OGM. Les autorités souhaitent « redéfinir significativement l'agriculture au Kenya » et ont annoncé l'autorisation de « cultures résistantes aux nuisibles et aux maladies ». Cette décision a été présentée comme une solution à moyen terme aux effets de la sécheresse actuelle et fait suite à une mesure antérieure prise le 19 décembre 2019 concernant la commercialisation du coton OGM *Bacillus Thuringiensis* (BT) au Kenya. Cette approbation antérieure par le Cabinet visait à relancer la production des industries textiles, de l'habillement, de l'alimentation animale et de l'huile, dans le cadre du programme d'industrialisation du pays. En ce qui concerne l'adoption des cultures OGM, le Cabinet affirme qu'il a tenu compte de divers rapports d'experts et techniques, y compris ceux de l'Autorité nationale de biosécurité du Kenya (NBA), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). L'accueil de cette décision au Kenya a été mitigée et plusieurs protestations, notamment de la coalition *Azimio*, sont à souligner, dénonçant une décision précipitée. La coalition affirme que les OGM constituent une menace pour la vie des Kényans et que les semenciers du pays risquent de faire faillite en raison de l'arrivée de multinationales.
- **Kenya – Les autorités allouent 3,6 Mds KES au plan de subvention des engrais.** Dès son investiture, le Président Ruto a annoncé vouloir réduire de moitié le coût des engrais pour la nouvelle saison culturale (septembre/novembre), faisant passer le sac d'engrais de 6 500 KES – 53 USD à 3 500 KES – 28,5 USD. Au total, une subvention de 3,6 Mds KES (30,1 M€) a ainsi été annoncée et devrait porter sur 1,4 millions de sacs de 50 kg (70 000 T, soit 10% de la consommation annuelle d'engrais). Comme pour le précédent programme, les engrais seront distribués par le *National Cereals and Produce Board* (NCPB), mais le nombre maximal de sacs par exploitant passera de 20 à 100 avec cette nouvelle opération.

- **Kenya - L'Agence de développement du thé (KTDA) demande une subvention de 800 M KES (6,6 MUSD) à l'exécutif.** La requête a été formulée le mercredi 5 octobre par David Ichoho, président de l'agence, afin d'étendre la capacité de transformation de thé du pays. Cette demande de subvention a par ailleurs été prononcée en marge du lancement de la première cargaison de thé kényan vers l'Afrique de l'Ouest à destination du Ghana, dans le cadre du Traité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Selon le responsable, cette enveloppe servira à financer la mise en place de lignes de transformation de thé dans 10 usines supplémentaires pour répondre à la demande croissante sur le marché international. Cet objectif, s'il est atteint, ferait passer à 22 le nombre d'unités de fabrication de thé de spécialité dont dispose la KTDA. Il s'aligne en outre sur les objectifs de l'exécutif qui souhaite accroître les exportations de thé de spécialité, dont le thé blanc et le thé pourpre qui s'échangent à des prix plus élevés sur le marché international. Pour l'heure, la KTDA ne produit que 5 000 tonnes de thé de spécialité par an alors que le Kenya a exporté en 2021, 557 300 T de thé pour des recettes de près de 1 Mds USD.
- **Ethiopie – Approbation de l'Autorité éthiopienne de protection de l'environnement pour les pommes de terre résistantes au mildiou à tester dans une zone de culture d'essai confinée.** L'autorité éthiopienne de protection de l'environnement (EPA) accorde un permis spécial pour que des pommes de terre résistantes au mildiou (OGM) soient testées dans une zone d'essai agricole confinée. La décision a été prise un an après que l'Institut éthiopien de recherche agricole (EIAR) ait demandé le permis. L'autorité a également fourni une autorisation environnementale pour le maïs économe en eau pour l'Afrique (progression du projet maïs WEMA). La proclamation de 2015 sur la biosécurité qui a autorisé les OGM pour la première fois en Éthiopie stipule trois étapes pour adopter un produit génétiquement modifié dans le système de culture local. La première est la recherche en laboratoire de matériel génétique OGM. La deuxième est la plantation et le test des OGM sur des terres agricoles confinées et clôturées : seuls l'institut de biotechnologie et l'EIAR peuvent entreprendre ces tests. Le dernier test consiste à libérer les semences OGM pour que les agriculteurs puissent les commercialiser.
- **Ethiopie – L'Ethiopian Commodity Exchange (ECX) ajoute de nouvelles denrées à son portefeuille.** La deuxième évolution en un an, avec l'ajout des haricots lupins, de la cardamome et de l'encens, portera le portefeuille commercial de la Bourse à 20 denrées. Ces ajouts font suite à une étude lancée il y a un an et menée par les experts de l'ECX et des ministères de l'agriculture et du commerce, pour évaluer la faisabilité de l'intégration de ces produits. Au cours des 10 premiers mois de l'année, près de 570 000 tonnes de marchandises, d'une valeur de plus de 36,5 Mds ETB (712 M€), ont été échangées sur le parquet de la Bourse. Le café a représenté plus d'un tiers, le sésame un peu moins de 32 % et le soja 14 % du total. Il y a deux ans le volume des échanges avait atteint 615 000 T, pour une valeur de 39,6 Mds ETB.
- **Tanzanie – Lancement d'un plan sur 15 ans pour le développement de la pêche.** Le Premier ministre tanzanien Kassim Majaliwa a annoncé le 20 septembre 2022 le lancement d'un nouveau plan pour stimuler la productivité du secteur de la pêche du pays. Ce programme de 15 ans sera mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) jusqu'en 2037. Selon le Premier ministre, l'initiative devrait permettre de porter à terme la contribution du secteur au PIB à 10 % contre une part estimée à 1,8 % en 2021. Dans le cadre de cette ambition, la nouvelle feuille de route portera principalement sur la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources halieutiques, la promotion des investissements du secteur privé dans le secteur et le renforcement des capacités des infrastructures de suivi des activités dans la zone économique maritime du pays. Pour rappel, la Zone Economique Exclusive (ZEE) de la Tanzanie s'étend sur plus de 346 000 km², avec des ressources estimées à 2,7 MT de poissons. Dans le pays, le secteur emploie directement près de 210 000 personnes en zone continentale et à Zanzibar d'après les données de l'OMC.
- **Tanzanie – Le PAM s'engage dans un programme d'appui au développement du secteur agricole.** Selon les autorités tanzaniennes, le Programme alimentaire mondial (PAM) veut appuyer les agriculteurs de la région de Dodoma à construire et réhabiliter des systèmes d'irrigation pour approvisionner en eau plus de 1 000 ha de terres agricoles. L'initiative fait partie d'un programme d'adaptation au changement climatique mis en œuvre par l'organisme onusien dans ladite région. Selon les responsables du PAM, le projet permettra d'aider environ 26 000 petits exploitants agricoles vulnérables à accéder à l'eau pour leurs activités agricoles, mais aussi de les former aux bonnes pratiques en matière de gestion des ressources en

eau et de résilience au changement climatique. L'agriculture est le 3^{ème} secteur économique du pays en contribuant à hauteur de 26,9 % du PIB, derrière les services (34,3 %) et l'industrie (29,3 %), et en employant plus de 70 % de la population active.

- **Tanzanie – Renforcement de la vigilance sur les OGM.** La Tanzanie va renforcer sa vigilance à l'égard de l'importation de cultures génétiquement modifiées après que le Kenya a approuvé l'importation des semences et produits OGM. Cette décision fait suite à l'inquiétude de certains acteurs du secteur agricole, notamment des consommateurs, qui craignent que des aliments génétiquement modifiés ne soient introduits dans le pays, compte tenu de la proximité des deux pays. Les autorités tanzaniennes ne promeuvent ni ne commercialisent de variétés de cultures génétiquement modifiées, considérant que les variétés hybrides et à pollinisation libre du pays donnent de bons résultats. Le ministre de l'agriculture a déclaré que les questions liées aux biotechnologies faisaient l'objet de vastes recherches afin de renforcer les connaissances existantes. En janvier 2021, l'ancien ministre de l'agriculture avait annulé les essais de recherche impliquant des organismes génétiquement modifiés dans le pays et mis en place un contrôle supplémentaire de la biosécurité des semences OGM importées.
- **Ouganda – Le gouvernement alloue 2,4 MUSD (9 Mds UGX) pour stimuler la production d'oléagineux dans le pays.** L'huile végétale est l'un des produits de base le plus touché par l'inflation. A Kampala le litre d'huile de cuisson est passé de 5 000 à 9 000 UGX (de 1,3 € à 2,4 €), tandis que le prix de la margarine et des huiles comestibles a augmenté d'au moins 3 000 UGX. L'allocation du gouvernement, qui apparaît comme une mesure de substitution aux importations, se traduit par l'achat et la distribution de graines de soja et de tournesol à 22 coopératives d'agriculteurs et 48 exploitants agricoles dans les sous-régions d'Acholi et de Lango.
- **Rwanda – L'UE accorde 67 MUSD pour soutenir la résilience du secteur agricole face au changement climatique.** L'exécutif a signé le 6 octobre une convention de financement de 67 MUSD avec l'UE, courant sur les trois prochaines années. 51 MUSD seront alloués au budget du ministère de l'Agriculture en vue d'accompagner les efforts d'amélioration des services agricoles au niveau local et des revenus des petits exploitants et de renforcer l'agroforesterie et la restauration des paysages. Le reste de l'enveloppe sera dédié au financement et au renforcement des filières à haute valeur ajoutée dans les sous-secteurs de l'horticulture et de l'aquaculture. Belen Calvo Uyarra, ambassadrice désignée de l'UE au Rwanda, a déclaré : « nous sommes fiers d'être l'un des partenaires clés sur la voie du développement durable du pays. » Plus tôt en mai, l'UE s'est engagée à fournir 260 M€ dans le cadre de son programme indicatif pluriannuel (PIP) sur 4 ans, pour alimenter son partenariat avec le Rwanda dans des domaines tels que le climat et l'environnement, la transition verte et numérique, l'énergie, le transport ainsi que la santé et l'éducation.
- **Soudan du Sud – Lancement d'un programme de sécurité alimentaire à grande échelle par la BAD.** Début octobre, la Banque Africaine de Développement (BAD) a débloqué 8,1 MUSD destinés à soutenir l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que le ministère de l'Agriculture sud-soudanais dans leur objectif d'assurer la sécurité alimentaire des populations et de renforcer les capacités productives de 100 000 ménages. Cet investissement, qui intervient dans un contexte de contrainte alimentaire entretenue par l'inflation et les pénuries provoquées par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, est essentiel pour permettre de répondre à la demande de court terme des citoyens sud-soudanais. Par ailleurs, les fonds permettront de soutenir la formation des ménages à des techniques de culture plus efficaces (intrants plus efficaces, utilisation d'engrais, etc.) assurant leur résilience aux chocs extérieurs à plus long terme.
- **Erythrée - Une société chinoise va acquérir une participation dans le projet d'exploitation de potasse.** La société australienne *Danakali Ltd.* a accepté de vendre sa participation de 50 % dans son projet phare de potasse de *Colluli* en Érythrée, près de 13 ans après s'être associée à l'*Eritrean National Mining Corporation* (ENAMCO) pour former la coentreprise *Colluli Mining Share Company* (CMSC). La société chinoise *Sichuan Road and Bridge Group* a acquis ces parts pour 166 MUSD. Sous réserve de certaines conditions, la transaction devrait être finalisée entre le 31 mars et le 31 mai 2023. Le projet de potasse *Colluli* est considéré comme l'une des sources les plus importantes et les moins coûteuses de sulfate de potasse, estimée à 1,1 Md T. Il contient également d'autres produits fertilisants, comme le muriate de potasse et le gypse, ainsi que du sel de roche et il existe également un potentiel pour la commercialisation de la kiesérite

et du chlorure de magnésium avec un traitement supplémentaire nécessaire. Un rapport des Nations unies publié en 2019 a suggéré que *Colluli* pourrait stimuler considérablement l'économie de l'Érythrée.

- **Somalie, France - La France contribuera financièrement au transport et à la distribution de 50 000 tonnes de blé offerts par l'Ukraine à la Somalie.** Le blé sera expédié dans les prochaines semaines vers l'Éthiopie et la Somalie, dans le cadre d'une opération pilotée par le Programme alimentaire mondial. Lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, la France et l'Allemagne se sont engagées à contribuer à cette opération à hauteur de 14 millions de dollars chacune. La France contribuera à l'opération destinée à la Somalie et l'Allemagne à celle destinée à l'Éthiopie, dans un contexte de crise alimentaire touchant la corne de l'Afrique, affectée par les conséquences de la guerre en Ukraine. Ce don s'inscrit dans le cadre du déploiement des « corridors de solidarité » européens qui à l'heure actuelle ont permis l'exportation de plus de 11 millions de tonnes de céréales ukrainiennes.
- **Madagascar – Près de 60% de la production d'arachides contaminées par l'aflatoxine dans le Sud.** Les districts d'*Ambovombe* et de *Bekily*, zones à forte production d'arachides, sont actuellement touchées par cette toxine concérigène qui contamine les graines. L'aflatoxine toucherait désormais 60% de la production d'arachides selon Bertrand Randrianarivo, le coordonnateur régional du programme DEFIS-Sud. Un séminaire de deux jours a été organisé par l'association FITIA et la société Nutriset dans le cadre de la mise en œuvre de la 2^{ème} phase du projet MITOMBO, projet de lutte contre l'insécurité alimentaire à Madagascar financé par la Fondation Mérieux et la Principauté de Monaco. Le Représentant de la Fondation Mérieux a assuré que « des experts internationaux travaillant dans plusieurs pays africains et asiatiques qui ont les mêmes conditions météorologiques que dans la partie Sud de l'île, vont apporter des solutions visant à réduire voire éradiquer la forte présence de cette aflatoxine dans les arachides ».
- **Comores – Le prix du pain est maintenu malgré une tentative d'augmentation par le collectif des boulangers.** Le 15 septembre, dans un contexte de hausse des importations de farine, le collectif des boulangers a demandé l'augmentation du prix du pain à 200 KMF (0,4 €) la baguette grand modèle, contre 150 KMF (0,3 €) en temps normal. Le ministère de l'économie a organisé le jour même une réunion d'urgence qui a abouti à la décision de ne pas augmenter les prix de vente. Le gouvernement a toutefois réactivé le 24 septembre son protocole d'accord avec le collectif des boulangers, qui permet de soutenir la profession grâce à une enveloppe de 40 M KMF (80 000 €), destinée à soutenir le secteur et notamment le transport et l'acheminement de la farine jusqu'à Moroni.
- **Comores – Pénuries de riz : un don indien apaise la crise secouant le pays depuis ces dernières semaines.** Le pays est affecté depuis ces dernières semaines par une pénurie du riz, aliment de base dans la cuisine comorienne. Le Japon a fait don de 1087 tonnes de riz au mois de septembre, réparties entre les trois îles. Les militaires ont été mobilisés pour escorter ce don jusqu'aux points de vente, afin d'éviter tout débordement. Un navire indien transportant une cargaison de 12.800 tonnes de riz a également jeté l'ancre le 4 octobre au port de Moroni. « Cette cargaison importante vient marquer la fin de la crise du riz », a annoncé le chargé de la communication de l'Onicor Ben Abdallah Youssouf, ajoutant que désormais « le riz sera disponible partout dans le pays ». Le prix d'un sac de riz ordinaire, revu à la hausse en juillet 2022, demeure toujours le même : « 9.400 KMF le sac de 25 kg (19,1 €) et 400 KMF/kg (0,8 €/kg) chez les détaillants » a affirmé M. Youssouf en ajoutant qu'« une autre cargaison de riz est attendu au port de Moroni ce mois-ci et d'autres pour les mois qui suivent ».

Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

- **Egypte, Afrique – Levées des interdictions relatives à l'exportation de denrées alimentaires.** Selon le ministère du Commerce égyptien, l'interdiction de commercialisation à l'export de certaines denrées alimentaires, qui avait été mise en place en mars 2022 pour préserver l'approvisionnement local, vient d'être suspendue. Plus précisément, c'est l'exportation de blé, de farine, de maïs, de lentilles, de pâte, de fèves et d'huile végétale qui sont concernées par la levée des interdictions. Ces derniers mois, ces interdictions avaient notamment pénalisé les exportations en faveur des pays de la Corne de l'Afrique et plus globalement de l'AEOI.

- **CAE – A partir de 2023, les exportateurs de la CAE seront particulièrement touchés par l'augmentation des péages sur le canal de Suez.** À partir de l'année prochaine, le *Suez Canal Authority* devrait augmenter de 15 % les redevances pour tous les types de navires empruntant le canal de Suez, à l'exception des navires de vrac et de croisière dont les redevances devraient être augmentées de 10 %. D'après l'autorité, cette augmentation serait justifiée en raison de la hausse des prix de l'énergie, des taux de fret et des taux d'affrètement journaliers des navires. Selon le *Shippers Council of Eastern Africa* (SCEA), les exportations de l'Afrique de l'Est à destination de l'Europe seraient les plus touchées car le canal est la principale route utilisée.
- **Kenya, Ouganda – Les exportations du Kenya vers l'Ouganda diminuent alors que celles vers d'autres pays augmentent.** D'après la Banque centrale du Kenya, les exportations du Kenya vers l'Ouganda ont chuté de 8,5 % à 46,77 Mds KES (386 MUSD) au cours du premier semestre 2022 par rapport à la période similaire en 2021, rompant une tendance de croissance dans les autres marchés de la CAE : les exportations du Kenya vers la Tanzanie ont connu une croissance de 46 % (à 28,66 Mds KES), notamment grâce à l'élimination progressive des barrières non tarifaires ; les exportations du Kenya vers le Rwanda ont augmenté de 39 % (à 19,28 Mds KES); les exportations du Kenya vers le Soudan du Sud ont augmenté de 34 % (à 13,73 Mds KES). Bien que l'Ouganda demeure le principal marché d'exportation du Kenya, les fréquents différends commerciaux sur des produits comme le sucre, les œufs et le lait ont souvent entravé le commerce. Par exemple, en juin, le Kenya a provoqué un nouveau différend en réintroduisant un prélèvement sur les œufs ougandais, qui avait été suspendu en décembre dernier à la suite de pourparlers bilatéraux entre Kampala et Nairobi.
- **Kenya - Les importations de maïs triplent grâce à l'exonération fiscale et à la demande.** Les importations de maïs se sont multipliées par trois entre avril et juin, les négociants visant à profiter de l'exonération de droits de douane accordée par le gouvernement sur les céréales importées pour remédier aux pénuries sur le marché local. Une sécheresse prolongée et le coût élevé des intrants ont réduit la production de cette denrée de base, faisant grimper le prix d'un kg de farine de maïs à 84 KES en septembre, contre 57 KES l'année dernière. Les données du Kenya National Bureau of Statistics (KNBS) montrent que les importations de maïs ont atteint 223 528 tonnes entre avril et juin de cette année, soit une augmentation de 278 % par rapport aux quantités importées dans le pays au cours du même trimestre de l'année dernière. Cela représente également une augmentation de 92 % par rapport aux 116 152 tonnes importées entre janvier et mars. KNBS a notamment noté une augmentation du maïs en provenance de Tanzanie, la valeur totale des marchandises importées du pays voisin ayant augmenté de 42 %. En juillet, le gouvernement a prolongé de deux mois supplémentaires les importations de maïs en franchise de droits pour permettre aux importateurs d'expédier le produit afin d'atténuer la pénurie de cette céréale qui a fait grimper le prix de la farine de maïs. La limitation des importations de céréales en provenance de Tanzanie et de l'Ouganda, également affectés par la sécheresse, exerce en outre une pression à la hausse sur les prix.
- **Kenya, USA – Les exportations kenyanes vers les États-Unis ont augmenté de 56% entre janvier et août 2022, notamment grâce à l'augmentation des ventes de vêtements.** Les données montrent que les exportations vers les États-Unis ont même atteint des pics à 66 et 89 MUSD respectivement pour les mois d'avril et juin 2022, détrônant l'Ouganda sur cette période. Les échanges commerciaux entre le Kenya et les États-Unis ont été facilités par la mise en place d'un accès en franchise de droits au marché américain dans le cadre du *Africa Growth and Opportunity Act* (AGOA). Par exemple, selon le Congressional Research Service, le Kenya a exporté pour 80,8 Mds KES (675,6 MEUR) de marchandises vers les États-Unis en 2021, dont plus de 75 % seraient entrés en franchise de droits dans le cadre de l'AGOA - principalement des vêtements, des noix de macadamia, du café, du thé et des minerais de titane. Le président Ruto a par ailleurs déclaré lors de son précédent déplacement aux États-Unis : "le Kenya est ouvert à l'accroissement du commerce avec les États-Unis. Mon administration mettra l'accent sur un environnement commercial propice et favorable afin de stimuler les investissements directs nationaux et étrangers et de créer des emplois et de la richesse".
- **Kenya, UK – Le Royaume-Uni a demandé que ses exportations vers le Kenya soient exemptées de la nouvelle hausse des taxes au sein de la CAE.** Le Royaume-Uni a demandé que ses exportations vers le Kenya soient exemptées de la nouvelle hausse des taxes de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), entrée

en vigueur le 1^{er} juillet, au nom de l'application de l'accord de partenariat économique (APE) entre les deux pays. Ceci pose un dilemme à Nairobi, qui est liée par la décision du bloc régional de mai 2022, de créer une nouvelle tranche de droit de douane à 35 % à l'entrée de la zone sur certaines marchandises pour stimuler la production locale. De plus, selon le ministère du Commerce, si le Kenya cède, d'autres pays pourraient suivre avec des demandes similaires. Le Kenya est le seul pays de la région à avoir signé l'APE avec le Royaume-Uni, le 8 décembre 2020. Le Royaume-Uni souhaite s'assurer que la hausse de tarif ne s'appliquera pas à leurs exportations, sur la base de la clause de statu quo de l'APE (standstill provisions).

- **Kenya, Côte d'Ivoire, RDC – Twiga Foods cible la Côte d'Ivoire et la RDC pour son expansion en Afrique de l'Ouest et centrale.** L'entreprise kenyane, qui compte notamment le fonds d'investissement français Creadev, a choisi la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo (RDC) comme points d'entrée sur les marchés d'Afrique occidentale et centrale au cours des 2 prochaines années, a annoncé Yebeltal Getachew, président du Conseil d'administration de la société. Cette expansion devrait permettre à la compagnie de proposer dans les 2 sous-régions des fruits et légumes frais ainsi que des produits transformés préemballés à bas prix. Fondée en 2014, la compagnie compte plus de 140 000 vendeurs et traite plus de 2 000 T/j de produits.
- **Kenya, Tanzanie – Les ports de Mombasa et de Dar es Salaam intensifient la concurrence pour attirer la RDC.** Mombasa et Dar es Salaam, les ports les plus grands et les plus utilisés d'Afrique de l'Est, sont engagés dans une nouvelle course pour attirer davantage d'activité, en particulier les marchandises à destination et en provenance de la République démocratique du Congo (RDC), qui a rejoint en début d'année la CAE. Alors que Dar es Salaam prévoit de traiter 30 MT d'ici 2030, son concurrent, Mombasa, est en pleine expansion pour porter sa capacité à 47 MT. Les deux ports emploient des stratégies différentes pour atteindre leur objectif mais les politiques convergentes impliquent la réduction des barrières non tarifaires et l'augmentation des capacités de manutention des marchandises.
- **Kenya – Les exportateurs doivent faire face à de nouvelles difficultés tarifaires.** Les entreprises kenyanes du secteur de l'exportation sont confrontées à une nouvelle pression sur les prix, leurs produits continuant à perdre leur avantage concurrentiel face à l'augmentation des coûts de production. La taxe d'ajustement à l'inflation a été augmentée ce mois-ci par la Kenya Revenue Authority (KRA) : les exportateurs devront payer 22 323 KES (186,03 USD) par tonne de minerai de fer et autres concentrés minéraux, contre 21 000 KES (175 USD) précédemment, tandis que la taxe d'inflation sur les parties d'animaux est passée de 62 KES (0,52 USD) à 66 KES (0,55 USD) par kg. Les nouveaux taux ont pris effet le 1^{er} octobre et sont conformes à la loi qui exige que la KRA révise la taxe sur l'inflation en fonction de la mesure du coût de la vie ou du taux d'inflation moyen au cours des 12 mois précédant le mois de juin.
- **Ethiopie – 628 MUSD générés par les exportations horticoles sur 2021/22.** Les fleurs coupées ont représenté la grande majorité des recettes horticoles, soit 541 MUSD, permettant au secteur de conserver sa place parmi les trois premières sources de revenus à l'exportation, après le café et le khat. Les exportations horticoles ont représenté un peu plus de 15 % des recettes totales d'exportation, qui ont atteint un niveau record l'année dernière, malgré les plaintes des exportateurs de fleurs, qui ont dénoncé les perturbations causées par la pénurie de devises étrangères et les changements de réglementation. En avril, les régulateurs de la Banque nationale d'Éthiopie ont effectivement fixé un prix seuil pour les exportations de fleurs coupées, suscitant l'inquiétude des chefs d'entreprises et producteurs de fleurs.
- **Tanzanie – Le projet du Port de Bagamoyo pourrait reprendre au cours du prochain exercice 2023/2024.** Le directeur général de l'Autorité portuaire tanzanienne (TPA) a annoncé la reprise en 2023 du projet de construction d'un nouveau port à Bagamoyo, prévu pour relayer le port de Dar es Salam dont le trafic est en progression continue. Selon le gouvernement, plusieurs multinationales ont manifesté leur intérêt pour le développement et l'exploitation du projet portuaire sans révéler leurs identités. Le chantier, estimé à 10 Mds USD qui avait été attribué en 2013 à *China Merchants Holdings International*, avait été suspendu par le président John Magufuli, faute d'accord sur les conditions du contrat qu'il jugeait défavorables à l'État tanzanien. Avec plus de 17 MT de marchandises traitées annuellement avant la pandémie de Covid-19, le port de Dar Es Salam pourrait, à plein régime, avec les aménagements effectués et à venir (en particulier de nouveaux quais qui s'ajouteront à ceux récemment construits) porter son trafic à 30 MT/an d'ici 2030.

- **Tanzanie – Widam Food entame les procédures d'établissement de Widam Tanzania.** *Widam Food Company*, le principal fournisseur de viande et de bétail du Qatar, a annoncé le début des procédures d'établissement de la société *Widam Tanzania*, spécialisée dans le commerce et l'exportation de viande vers le marché qatari et la région. La création de *Widam Tanzania* s'inscrit dans la politique d'expansion de l'entreprise à l'étranger, qui atteint désormais 25 pays dans le monde et fournit de la viande à de nombreux pays arabes tels que l'Égypte, l'Arabie Saoudite, l'Irak, Oman et la Jordanie. *Widam Tanzania* devrait fournir quant à elle de la viande ovine et de veau au Qatar.
- **Ouganda – La production de café est attendue à un niveau historique en 2022/2023.** La récolte de café devrait atteindre 540 000 tonnes de fèves en 2022/2023 selon l'Autorité ougandaise de développement du café. Cette prévision, si elle se réalise, marquerait un nouveau record pour la filière, au-delà des 504 000 tonnes attendues en 2021/2022. Elle pourrait aussi permettre au Rwanda de devenir le premier producteur africain de café devant l'Éthiopie, en plus d'être le plus gros exportateur africain de ces fèves. Ces bons résultats s'expliqueraient par une bonne pluviométrie et une amélioration des rendements des plantations grâce aux efforts entrepris par les autorités (replantation et rajeunissement des vergers dégradés, amélioration de l'accès des producteurs aux intrants agricoles ainsi qu'au crédit).
- **Rwanda – Les exportations agricoles ont rapporté 641 MUSD en 2021/2022.** Selon le dernier rapport du Conseil national des exportations agricoles (NAEB) publié le 12 septembre, le montant des ventes de produits agricoles s'est élevé à 663 Mds FRW sur l'exercice 2021/2022, soit 641 MUSD. Ces bons résultats sont essentiellement le fruit d'un bond de 58 % enregistré au niveau des produits d'exportations non traditionnels comme les produits laitiers, les fruits, le sucre et les légumes, qui fournissent 60% des devises agricoles. Les recettes tirées des cultures de rente traditionnelles comme le café, le pyrèthre et le thé ont connu une augmentation de 18 %. Selon le NAEB, cette croissance des revenus d'une année sur l'autre intervient dans un contexte de reprise progressive des échanges commerciaux sur le plan régional et international, résultant notamment de la levée des mesures de restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Au Rwanda, l'agriculture compte pour le tiers du PIB et le pays projette de faire passer les recettes tirées du secteur à 1 Mds USD d'ici 2024.
- **Rwanda – Investissement d'1,8 MUSD pour la rénovation de l'usine de transformation de manioc de Kinazi.** L'enveloppe, débloquée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, servira pour l'essentiel à moderniser les équipements industriels. L'usine, qui n'est actuellement qu'à 33 % de sa capacité de production, soit 40 T/j de manioc, pourra être en mesure de traiter jusqu'à 120 T/j. La compagnie pourra alors augmenter considérablement son offre en farine de manioc pour répondre aux besoins croissants sur le marché intérieur et régional où le produit est très convoité, notamment par l'industrie boulangère. Au moins 65 % de la farine de manioc produite par la compagnie est exportée. La rénovation de cette infrastructure devrait également avoir un impact positif sur les revenus d'une dizaine de coopératives et producteurs individuels qui livrent l'entreprise. Rappelons que dans le pays plus de 700 000 exploitations agricoles familiales produisent du manioc, pour une récolte annuelle estimée à 1,7 MT.
- **Madagascar – Hausse de 4 % des recettes d'exportation de cacao en 2021.** Selon un communiqué du ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation du 26 septembre, Madagascar a collecté 24,5 MUSD de recettes issues des exportations de cacao en 2021, soit une hausse de 4,2 % par rapport à 2020 (23,5 MUSD). Les quantités exportées ont augmenté de 19 % passant ainsi de 12 434 T à 14 783 T. Près de la moitié des exportations est destinée aux Pays-Bas (44,9 % de part de marché), loin devant l'Allemagne (9 %), l'Inde (8,9 %) et la France (8,4 %). Si la Grande Île reste encore loin des volumes exportés par la Côte d'Ivoire, premier exportateur mondial (1,7 MT), son cacao est réputé pour sa qualité. Celle-ci a par ailleurs été vantée par le ministre malgache du commerce M. Edgard Razafindravahy lors de la 106^{ème} édition du Conseil et des Organes de l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) qui s'est déroulée du 26 au 30 septembre à Abidjan. La Grande Ile y a décroché l'organisation du prochain panel international du cacao qui se tiendra au mois de juin 2023.
- **Madagascar – Coca Cola Company confie la distribution exclusive de ses produits au groupe malgache Habibo.** Le groupe *Coca Cola Company* a conclu un accord de distribution et de commercialisation exclusive de ses produits à Madagascar avec le groupe local *Habibo*, à travers sa filiale *Sofia* spécialisée dans l'importation de marchandises générales. Les marques Coca-Cola, Sprite et Fanta, détenues localement par

le groupe *Star* (filiale du groupe *Castel*) jusqu'au 1^{er} juillet dernier, et la marque *Schweppes* sont concernées par l'accord. Cet accord s'inscrit dans la lignée du rachat par *Habibo* des dix magasins de la chaîne de supermarchés sud-africaine *Shoprite* en février 2022 (renommée *Ulys*) ainsi que d'un accord conclu par le groupe *Habibo* avec la coopérative *Système U* pour la distribution des références détenues par cette dernière.

Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi à l'adresse : www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya



Auteur : Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Abonnement par email : vincent.abt@dgtresor.gouv.fr

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.


**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*